

La personne au cœur
de notre action

Cet
établissement est
géré par l'association
Alfa3a

De la petite enfance au grand âge, Alfa3a se veut présente à toutes les étapes de la vie et développe son activité dans plus de 100 établissements en Rhône-Alpes et en Bourgogne. Ses domaines d'intervention recouvrent le logement (accueil d'urgence, hébergement temporaire, logement d'insertion), la santé (prévention et soins), la formation, l'insertion, l'animation (enfants, adolescents, adultes).

Accueillir

Accueillir et s'accueillir, tel est l'esprit de tous ceux qui participent à l'action d'Alfa3a

- dans le respect de l'identité de chacun,
- dans l'accueil de la différence,
- dans un climat de convivialité.

avec le souci d'apporter une réponse à chaque demande

Associer

Alfa3a veut réunir les conditions pour que chaque Personne puisse être considérée comme unique et responsable. Forte de son expérience et de son professionnalisme, Alfa3a s'engage à :

- favoriser les conditions de travail en équipe en impliquant les salariés dans ses projets,
- susciter la participation active des usagers à la vie des établissements,
- veiller à l'intégration des établissements dans leur environnement en partenariat avec tous les acteurs de terrain.

Accompagner

Alfa3a s'engage à créer les conditions pour développer l'autonomie, afin que chacun soit réellement acteur de sa vie personnelle et professionnelle. Pour cela, elle s'engage à mettre en place des temps et des lieux d'écoute et de dialogue. Pour favoriser :

- l'écoute,
 - la connaissance et le respect des règles,
 - l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de la Personne,
- En apportant :
- un soutien approprié aux besoins et au potentiel de chaque Personne accueillie
 - un management interne de proximité



Inscrivez-vous

Horaires d'ouverture du bureau : Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h15

Rentrée scolaire le jeudi 1er septembre 2022.

Dates d'inscription pour les vacances

Vacances d'automne du 22/10 au 7/11 : Accueil de Loisirs (A.L.) de la Bretonnière et des Grands Chênes (des stages seront organisés à l'A.L. Alice)

Vacances de décembre du 17/12 au 23/12 (uniquement l'Accueil de Loisirs des grands chênes)

Vacances d'hiver du 04/02 au 20/02 A.L. Alice et de la Bretonnière (des stages seront organisés à l'A.L. Grands Chênes)

Vacances de printemps du 08/04 au 24/04 A.L. Alice et des Grands Chênes (des stages seront organisés à l'A.L. de la Bretonnière)

Inscription : Pendant 1 semaine (la 3ème semaine avant le début des vacances) du lundi au vendredi de 14h00 à 18h15 ou par mail.

Vacances d'été : Bretonnière du 08/07 au 28/07 et Alice du 31/07 au 31/08 (stage à l'A.L. Grands Chênes). Les dates d'inscriptions seront communiqués ultérieurement (de même pour les inscriptions rentrée scolaire 2023/2024).

Jours de fermeture : Jours fériés + du 24/12 au 3/01 inclus.

Accueil de Loisirs des « Grands Chênes »

36 impasse Gaston Laverrière . 01280 Prévessin-Moëns
Tél : 04.50.40.89.24 . prevessin.animation@alfa3a.org

Accueil de Loisirs des « Alice »

120 rue atlas . 01280 Prévessin-Moëns
Tél : 04.81.50.01.15 . alice.animation@alfa3a.org

Accueil de Loisirs des « Bretonnière »

650 route de mategnin . 01280 Prévessin-Moëns
Tel : 04.81.50.02.42 . bretonniere.animation@alfa3a.org

Toute l'équipe
vous souhaite
la bienvenue !



Prévessin-Moëns
Cosmopolite, dynamique & verte





Les temps d'accueils

Les matinées :

De 07h30 à 08h30

Un petit déjeuner ainsi que des activités calmes sont proposées avant l'école.

Les soirées :

De 16h30 à 18h30

Après le goûter, en fonction des attentes et des besoins de votre enfant, des activités sont organisées par les animateurs ainsi qu'une salle de libre choix. Il y a aussi de la pause cartable de 16h45 à 17h30 si des enseignants sont disponible. Des ateliers peuvent aussi être proposés

Les mercredis :

De 7h30 à 18h30

Les enfants participent aux différents projets initiés par l'équipe d'animation. Ce pourra être l'occasion de découvrir des intervenants ou de participer à des rencontres inter-centres. Des stages avec les associations locales seront organisés

Les vacances scolaires :

De 07h30 à 18h30 sauf vacances été de 8h à 18h30

L'équipe d'animation propose un thème d'activités aux enfants. Celui-ci est illustré par des travaux manuels, des jeux, des activités de découverte, des ateliers sportifs, des sorties, ...

Les séjours :

1 semaine à chaque vacances (sauf décembre août)

Durant plusieurs jours, les enfants auront l'occasion d'apprendre à vivre en collectivité, de pratiquer des activités originales et de découvrir de nouveaux paysages.

Autres :

Les Accueils de Loisirs organisent aussi des stages, des journées parents-enfants, des spectacles, des inter-centre...

Le projet pédagogique

L'accueil de Loisirs ça sert à quoi ?

L'enjeu principal de l'Accueil de Loisirs est de permettre à chaque enfant de passer de bons moments, tout en assurant sa sécurité physique, morale et affective. Nous participons à l'éveil de l'enfant, de manière ludique et interactive. Pour que l'accueil s'effectue dans les meilleures condition, nous avons dégagé des axes d'actions qui nous semblent essentiels

L'enfant et le monde :

Favoriser la prise de conscience sur son environnement proche
Favoriser l'ouverture sur le monde

L'enfant et lui-même :

Favoriser la confiance en soi.
Développer l'imaginaire et la créativité.
Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilités.
Développer les capacités sportives.
Donner le goût de la lecture, de la musique et du chant.

L'enfant et les autres :

Développer la notion de respect et de vie en collectivité.
Sensibiliser les enfants aux différents handicaps

Les tarifs

Quotient Familial	Périscolaire (matin et soir)	Mercredi	Extrascolaire (vacances)
0 à 500	0,70€ / h	1,10€ / h	1,10€ / h
501 à 735	0,90€ / h	1,40€ / h	1,40€ / h
736 à 940	1,50€ / h	1,60€ / h	1,60€ / h
941 à 1160	2,10€ / h	1,80€ / h	1,80€ / h
1161 à 1840	2,60€ / h	2,50€ / h	2,50€ / h
1841 à 2060	3,20€ / h	2,90€ / h	2,90€ / h
2061 à +	3,70€ / h	3,20€ / h	3,20€ / h
Absence de justificatifs de revenus	4,50€ / h	4,00€ / h	4,00€ / h
Hors commune Majoration par	2€	5€	5€

- Cf règlement intérieur et tarifs

